

**Les métiers
de l'enfance**
Un monde
à découvrir...

VOILI VOILOU

**LE MAGAZINE DU SERVICE
ENFANCE JEUNESSE**

Numéro 2, février 2023

**E-VOILI
VOILOU**

LISEZ-LE SUR VOTRE
SMARTPHONE OU TABLETTE
(voir en quatrième de couverture)

RUBRIQUES :

- Édito
- Petites annonces
- Les missions des professionnels de l'enfance
- Un peu d'histoire
- Le quotidien des structures
- Dites-nous tout
- Les interviews
- Qui qu'a dit quoi ?
- Qui qui joue à quoi ?
- Les petits + de la comcom
- Mythes et légendes sur le métier d'animateur
- Retour en images...
- À vos agendas
- E-Voili-Voilou



PLUS D'INFOS : 03 89 73 27 10



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
**Pays de
Ribeauvillé**

ÉDITO



Afin de répondre à la demande des familles en constante augmentation, attirer de nouveaux habitants, favoriser l'épanouissement des enfants, la communauté de communes du Pays de Ribeuwillé a décidé de mettre en œuvre une politique enfance jeunesse ambitieuse.

Elle fait écho aux préoccupations des familles qui souhaitent concilier vie professionnelle, vie familiale et bien être de l'enfant.

La com com propose donc aux parents, à côté du temps scolaire et du temps familial, des solutions d'accueil collectives ou individuelles de proximité et de grande qualité favorisant la construction et l'épanouissement de leurs enfants.

Cela se traduit très concrètement par la multiplication des structures d'accueil, gérées par des personnels qualifiés aux multiples compétences.

Ces temps d'accueil ne sont pas qu'une réponse consumériste à la demande des parents, mais leurs aménagements contribuent à l'accès à la citoyenneté des enfants, car c'est un temps éducatif à part entière.

Ainsi, s'ils constituent un service important rendu aux familles par des personnels dévoués, ils ont aussi une vocation essentielle : **celle de favoriser la continuité éducative par le développement, la découverte, la détente et l'apprentissage de la vie en société.**

Souvenons-nous alors que dans un passé pas si lointain, la crise sanitaire de la COVID-19 avait mis en évidence le rôle positif et indispensable de ces personnels en matière de continuité éducative, ceux-ci ayant largement participé à l'effort de la nation notamment pendant les périodes de confinement.

Dans les pages qui suivent, nous vous proposons un portrait de ces « premiers de corvée » dont l'engagement quotidien quasi sacerdotal au service de nos enfants doit être connu et reconnu.

Bonne lecture !

François Serbont
Directeur général des services



PETITES ANNONCES

Le périscolaire de Beblenheim recherche des casques enfants pour les trottinettes.

BEBLENHEIM

Le multi-accueil de Ribeuwillé recherche des coffrets cadeaux de Sephora noir et blanc et une poignée de porte avec serrure et clé.

RIBEAUWILLÉ

Le périscolaire de Ribeuwillé cherche des LEGO pour réparer un mur et mettre de la couleur dans nos vies !

RIBEAUWILLÉ

PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE, LES 3 MISSIONS PRINCIPALES :

ACCUEIL :

La première mission des professionnels de l'enfance est « l'Accueil ».

Alors que la garde consistait à surveiller les enfants ou à veiller sur eux, l'accueil représente un travail plus anticipé, plus réfléchi et forcément plus dynamique.

Il s'agit de recevoir à la fois l'enfant et ses parents dans des conditions spécifiques qui indiquent que les hôtes attendus sont des personnes importantes. Il y a donc rencontre, présentation et préparation de l'arrivée de l'enfant et de sa famille.

Du point de vue terminologique, l'accueil correspond au fait de « cueillir » délicatement une personne pour l'amener vers soi en préparant tout pour qu'elle se sente bien.

Il y a donc d'une part un travail à effectuer sur l'architecture, l'aménagement des locaux, la décoration et l'ambiance afin de rendre l'espace accueillant et d'autre part, un autre travail sur les positionnements et les comportements professionnels afin d'être dans une démarche d'accueil et montrer la réalité du plaisir ressenti à recevoir les personnes.



ACCOMPAGNEMENT :

La seconde mission est celle de l'accompagnement. Cela comprend l'accompagnement des enfants et celui des parents.

Le terme accompagnement signifie l'acte de partager le pain. C'est-à-dire de cheminer ensemble ou de prendre le même chemin.

Il ne s'agit donc pas que de guider ou de conseiller l'enfant, mais de comprendre comment il fonctionne. Quelles sont ses demandes, ses attentes ou ses recherches, ce dont il a besoin et ce qu'il souhaite partager.

Ceci afin d'être en capacité de faire le chemin avec lui, en lui donnant suffisamment de confiance pour qu'il se sente assuré et puisse être indépendant et autonome.

C'est donc une position de "compagnon", à côté, et non devant comme serait celle d'un guide, ou au-dessus comme serait celle d'un conseiller.

Les parents, comme les enfants sont considérés comme « des sachants » avec pour les enfants des compétences correspondantes à leur développement et pour les parents celles liées à leurs responsabilités éducatives.

Parents et enfants doivent pouvoir s'appuyer sur des professionnels qui les accompagnent avec envie et goût et les incitent à poursuivre leur chemin d'apprentissage mutuel.

Les professionnels ne sont pas des « donneurs de leçons », ils doivent être dans l'acceptation inconditionnelle des familles qu'ils accueillent, quelle que soit leur origine, leur situation ou leur choix de pratique éducative, à partir du moment où ces dernières n'entrent pas dans les critères spécifiques de la maltraitance envers l'enfant ou ceux des violences éducatives.

Pour l'enfant, l'accompagnement ne doit pas être un jugement de valeur (en bien ou en mal) mais un intérêt réel porté à ses actions. Souvent, nous pensons les encourager en leur disant : « c'est bien, bravo ! ». Or, nous les félicitons...

Ce qui les encourage et les satisfait sur le moment, mais peut également créer de l'anxiété. Car un jugement peut aussi s'inverser ou créer une dépendance par la recherche sans cesse de cet assentiment adulte sur leurs actions.

Une attitude bienveillante de soutien est plus bénéfique pour les enfants qu'un commentaire jugeant leurs actions, même s'il est positif.



ÉDUCATION :

La mission d'éducation est la troisième de leur mission.

Éduquer signifie élever, conduire vers le haut. Ce qui veut dire que l'éducation est le fait de porter plus haut les enfants, de les élever.

Toute éducation a pour but l'émancipation, c'est-à-dire le fait de devenir à la fois autonome (pouvoir faire ses propres choix dans la vie) et indépendant (ne dépendre de personne pour assurer ses besoins).

Les professionnels de l'enfance participent à l'émancipation future de l'enfant puisqu'ils l'aident à devenir moins dépendant de l'adulte et lui offrent la possibilité d'apprendre à faire des choix.

Au début de sa vie, le petit est très dépendant de l'adulte pour l'ensemble de ses besoins primaires. Au fil du temps, il le devient de moins en moins. Il commence à manger seul, à se déshabiller et à s'habiller sans aide, puis il va petit à petit assurer seul son hygiène, etc.

Toute sa vie d'enfant lui permettra d'apprendre à être de plus en plus indépendant, pour, au final, s'assumer entièrement une fois adulte.

Permettre aux enfants de faire des essais pour apprendre les gestes qui les concernent, comme manger avec une cuillère, mettre ses chaussures..., participe à cette éducation. L'essai permet la réussite, la réussite favorise l'indépendance.

En ce qui concerne l'autonomie, cela nécessite une organisation pédagogique spécifique offrant la possibilité aux enfants de faire leurs choix. De la part des adultes professionnels, il s'agira de se représenter les enfants comme des êtres capables de faire ces choix.

Or très souvent, le choix n'est pas réellement donné aux enfants. Leur accord n'est pas requis et au mieux, on l'informe de la décision, mais rarement en lui demandant son avis.

Il nous est souvent difficile d'imaginer que de petits enfants puissent avoir un avis et qu'il convient de le leur demander.

Or, pour tout ce qui les concerne les enfants doivent avoir la parole, même si cette dernière n'est pas encore donnée par le langage, mais grâce au mouvement de leur corps : « es-tu d'accord pour que je te mette ton bavoir ? » : un bébé ne répond que par la position détendue de son corps et parfois sa manière de tendre le cou... mais il répond toujours...

Dans une organisation pédagogique où les enfants peuvent soit aller jouer avec des poupées, soit faire des constructions, ils doivent choisir, même s'ils modifient leurs choix et font des allers-retours entre les deux propositions.

Cela leur permet d'expérimenter ces notions en étant accompagnés par des adultes bienveillants. Il n'y a donc pas de mauvais choix, mais différentes possibilités à explorer et un apprentissage orienté vers des gains de confiance en eux.

L'éducation d'un enfant correspond surtout à organiser l'environnement lui permettant de faire ses choix et ses expériences d'apprentissages en tenant compte de ce qu'il nous montre et non de ce que nous pensons être bien pour lui...

En conclusion, ces missions d'accueil, d'accompagnement et d'éducation sont les missions principales des professionnels de l'enfance afin d'accompagner les enfants à devenir des êtres autonomes, réfléchis, proactifs... bref, les « citoyens de demain ».

Texte rédigé à partir d'un article de Laurence Rameau. Publié le 12 janvier 2020 par « Les pros de la petite Enfance ».



UN PEU D'HISTOIRE

La question de l'enfant s'est beaucoup développée depuis les dernières décennies, comment l'éduquer, l'occuper, subvenir à ses besoins, etc. Ces questions, directement liées aux évolutions de la société, nécessitent en réponse le développement de nouvelles catégories d'emplois : les métiers de l'enfance. Mais ces métiers ne sont pas nés de besoins si récents, ils sont l'héritage du passé.

En France, jusqu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'éducation, l'instruction et la garde sont confiées à la famille, souvent à la mère qui est la représentation chrétienne de Marie, la mère du Christ et donc dévouée à l'Enfant¹, une image qui se développe beaucoup dans l'iconographie. Une petite part de l'éducation notamment religieuse est confiée au clergé ou à des précepteurs dans les familles nobles et aisées. Par la suite dans les centres urbains, majoritairement, l'école religieuse se développe sous l'impulsion des autorités religieuses.

D'autres officiels comme Charles Demia, nommé visiteur des écoles du diocèse en 1664 par l'archevêque de Lyon, pensent que ces établissements scolaires sont utiles à l'ordre public². Ces écoles chrétiennes sont gratuites et tendent à occuper l'enfant pendant tout le jour, inculquant des principes chrétiens et hygiénistes, l'algèbre mais aussi, ce qui est nouveau, l'écriture et la lecture³ car ces derniers enseignements n'étaient pas nécessairement dispensés à l'époque, jugés moins utiles dans certaines classes sociales.

La fin du XIX^e siècle marque un premier bouleversement dans la considération de l'enfant. Tout d'abord la France achève sa transition démographique⁴, termine son industrialisation, subit de plein fouet les nouvelles idéologies économiques et perd en 1871 l'Alsace et la Moselle.

Les politiques natalistes cherchent alors à redynamiser le taux d'accroissement naturel qui était de 38 ‰ à la veille de la Révolution contre 18,7 ‰ en 1911⁵ par la baisse d'impôts et le fait de favoriser des familles nombreuses.



La reprise reste difficile et les médecins cherchent à améliorer la santé des poupons afin de réduire la mortalité infantile.

Les conditions d'accouchement sont améliorées tout comme l'accompagnement natal avec des professionnels de santé.

Le 23 décembre 1874, Théophile Roussel⁶ fait voter une loi permettant de surveiller administrativement et médicalement les enfants placés en nourrice jusqu'à l'âge de deux ans⁷.

De même, les crèches publiques et privées jouissent de réglementations hygiénistes plus strictes et fiables dans l'intérêt de la santé des nouveau-nés⁸. C'est l'apparition des premiers protocoles sanitaires.

L'école se démocratise, devient obligatoire et le travail des enfants est plus régulé sous Jules Ferry⁹. Le milieu de socialisation par excellence reste et demeure cependant le cadre familial.

En 1907, un nouveau mode de sociabilisation se développe : le Scoutisme. Les métiers de l'animation peuvent se revendiquer d'être les héritiers de ce mouvement initié par l'Anglais Robert Baden-Powell.

Débarqué en France en 1910, il attire garçons et filles et se popularise plus largement dans l'après-guerre. L'Église catholique s'investit pourtant assez tardivement pour faire face aux groupes laïques ou protestants¹⁰.

Ce mode d'accueil extrascolaire estival est bien reçu par la population notamment urbaine puisque les activités se tiennent bien souvent à l'extérieur des villes. Elles se développent progressivement les week-ends dans une discipline hiérarchisée. Les enfants s'éloignent de la cellule familiale en sécurité, découvrent d'autres formes d'éducation, de loisirs.

Le scoutisme est dominé avant 1920 par les religieux. L'État prend progressivement le contrôle avec la création en 1924 d'un comité national des colonies de vacances et finance quatre colonies de vacances sur cinq entre 1927 et 1928, grâce au ministère du Travail et de l'Hygiène. Dans les années 1930, l'État subventionne des municipalités et entreprises et apporte de nouvelles ressources avec la création des caisses d'assurances sociales et familiales¹¹.

Les religieux sont alors rattrapés par les mouvements politiques nationalistes et communistes, formant des jeunesses adeptes de leurs valeurs doctrinales. Les vacances passent d'un bon moment joyeux et enfantin à une politisation juvénile. Après la Deuxième Guerre mondiale, les colonies de vacances doivent réapprendre aux enfants à vivre un quotidien ordinaire.

En 1947, elles passent sous la direction du ministère de la Jeunesse et des Sports (dépendant du ministère de l'Éducation nationale), et leurs vertus éducatives sont revalorisées. Tous les organismes politiques et privés (comité d'entreprises, sécurité sociale, aides sociales, etc.) participent à promouvoir les colonies de vacances au point qu'en 1948, près d'un million d'enfants en profitent, contre quatre cent vingt mille en 1936¹².

Cette augmentation de la fréquentation est due à l'accession facilitée des familles à ces services et va aller en s'accroissant dans les décennies qui suivent, car la société évolue très vite. Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, les conditions et l'estime apportée aux femmes s'améliorent. Cette émancipation vis-à-vis de l'homme va déboucher sur de nombreuses lois dans les années 1970-1980 débloquent les mœurs.



En parallèle, l'enfant est reconnu législativement et les tabous sont déliés, il n'est plus élevé, mais éduqué. Les parents quittent leurs familles et construisent leur vie loin des grands-parents. Dans ces conditions, l'enfant doit être gardé et éduqué toute la semaine et les nourrices ne disposent pas toujours des budgets permettant l'évasion de l'enfant.

Dans ce contexte se sont développés des associations et des services publics d'animations laïques et dépolitisés pour permettre à l'enfant de s'épanouir et réfléchir par lui-même. Malheureusement par manque de temps, par nécessité et du fait de l'évolution rapide de nouvelles méthodes éducatives et de fréquentations, ces services ont été dévalués et rabaissés au rang de simple moyen de garde.

Ces dernières années cependant, l'animation tend à se revaloriser et à retrouver son lustre d'antan en proposant des activités plus proches de ses racines grâce à du personnel qualifié et spécialisé afin de guider les enfants à devenir les citoyens de demain, en s'inspirant de nouvelles méthodes éducatives.

Bibliographie

- Alary Éric, *Histoire des enfants des années 1890 à nos jours*, éd. Passés composés/Humensis, 2022.
- Egle Becchi, *Le Moyen-Age, de Histoire de l'enfance en Occident de l'Antiquité au XVIII^e siècle*, sous la direction de Egle Becchi et Dominique Julia, Tome 1, éd. Seuil, 1998.
- Dominique Julia, *L'enfance entre absolutisme et Lumières (1650-1800)*, de *Histoire de l'enfance en Occident du XVIII^e siècle à nos jours*, sous la direction de Egle Becchi et Dominique Julia, Tome 2, éd. Seuil, 1998.
1. Egle Becchi, *Le Moyen-Age, de Histoire de l'enfance en Occident de l'Antiquité au XVIII^e siècle*, sous la direction de Egle Becchi et Dominique Julia, Tome 1, éd. Seuil, 1998, p.110-111.
 2. Dominique Julia, *L'enfance entre absolutisme et Lumières (1650-1800)*, de *Histoire de l'enfance en Occident du XVIII^e siècle à nos jours*, sous la direction de Egle Becchi et Dominique Julia, Tome 2, éd. Seuil, 1998, p.14
 3. Ibid. p.15-16
 4. Passage d'une société avec un taux de natalité et de mortalité forts à une société aux taux de natalité et de mortalité faibles.
 5. Alary Éric, *Histoire des enfants des années 1890 à nos jours*, éd. Passés composés/Humensis, 2022, p.19
 6. Théophile Roussel (1816-1903), homme politique et médecin originaire de la Lozère, connu pour ses études sur la Pellagre (maladie due à la malnutrition) et ses lois sur l'alcoolisme (1873), la loi Roussel de protection des enfants ou encore la loi sur la déchéance paternelle (1889).
 7. Alary Éric, *Histoire des enfants...*, p.24
 8. Ibid.
 9. Jules Ferry (1832-1893), ministre, homme politique et maire de Paris né dans les Vosges. Il est à l'origine de nombreuses lois sur l'enseignement et l'instruction nationale entre 1879 et 1881.
 10. Alary Éric, *Histoire des enfants...*, p.122-123
 11. Alary Éric, *Histoire des enfants...*, p.124-125
 12. Alary Éric, *Histoire des enfants...*, p..223



LE QUOTIDIEN DES STRUCTURES, JOURNÉE TYPE CHEZ UN ASSISTANT MATERNEL

Salut, moi c'est Louis !

Je vais te raconter ma journée chez Joëlle, mon Assistante Maternelle !

Il est 7 h, j'arrive chez Joëlle, je lui fais un gros câlin. Elle parle avec papa de la nuit que j'ai passée, je fais un gros bisou à papa avant qu'il ne parte travailler. Je vais jouer avec le bac de LEGO.

Joëlle vient me raconter des histoires et ça sonne à la porte, c'est sûrement ma copine Suzie qui arrive. Effectivement, elle vient me rejoindre sur le tapis pour écouter la comptine que Joëlle m'a promise.

Nous chantons la chanson « Bonjour, salut les amis... » Pour dire bonjour à tout le monde.

Joëlle nous change la couche et on va se laver les mains pour prendre une petite collation.

Durant la semaine, nous faisons plusieurs activités : jeux, histoires, promenades, activités extérieures, activités manuelles selon les saisons. En automne, on va faire des collages de feuilles, des bonhommes avec des marrons, des bricolages d'Halloween...

Ma saison préférée c'est l'hiver, quand Noël arrive ! On fait des guirlandes en papier, des dessins pour le père Noël et on fabrique les boules pour le sapin.

Papa et Maman ont également de la chance quand ils ont leur anniversaire, car avec Joëlle, on leur prépare de beaux dessins.

Et deux ou trois fois par semaine, je me réjouis d'aller au Relais Petite Enfance pour faire de la gym, de la musique, voir les animaux ou beaucoup d'autres activités avec tous mes copains. On chante, on danse, on escalade, on découvre et on expérimente...



À 11 h 15, nous rentrons à la maison de Joëlle et nous cherchons les copains à l'école. Nous avons le temps de jouer un peu avant de nous laver les mains pour le repas. Hummm, ça sent toujours bon quand Joëlle cuisine...

Après le repas, nous nous lavons les mains à nouveau et nous repartons ramener les copains à l'école et nous allons directement à la sieste pour nous reposer de cette belle matinée.

Parfois je fais de grosses siestes, parfois pas. Quand je me réveille, c'est l'heure de prendre le goûter avec parfois le gâteau que nous avons réalisé le matin durant notre activité.

En attendant Maman, je joue parfois dans le jardin et lorsqu'il pleut, nous restons à l'intérieur pour faire de grandes tours avec les jeux en bois ou des puzzles.

Tout à coup ça sonne à la porte et j'entends la voix de maman qui vient me chercher ! Youhouuu je lui saute dans les bras et je m'habille le temps que Joëlle raconte ma journée à maman...

À demain Joëlle ! Je n'oublie pas le bisou pour lui dire au revoir.



Salut,
moi c'est
Louis !

DITES-NOUS TOUT LES MÉTIERS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

RELAIS PETITE ENFANCE

Responsable relais petite enfance

Anime un lieu d'informations et d'échanges au bénéfice des assistants maternels, des parents et des enfants. Contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil individuel de l'enfant et à la professionnalisation du métier d'assistant maternel.

Organise des ateliers (musique, nature, psychomotricité) à destination des enfants. Permet la sociabilisation en douceur avant l'entrée à l'école ou en collectivité.

C'est la personne en charge de la centralisation des inscriptions pour l'entrée en multi-accueil des enfants de 0 à 4 ans non scolarisés, en lien avec le service administratif et le site « mon enfant.fr ». Guide les parents dans le choix du mode d'accueil le plus adapté à leur situation.

Animateur-riche relais petite enfance

Garantit les échanges et anime des ateliers diversifiés entre les assistants maternels et les parents, au profit des enfants accueillis.

Participe à la valorisation du métier d'assistant maternel.

Anime et propose des activités d'éveil variées, des réunions à thème, des rencontres interprofessionnelles en favorisant le décloisonnement entre les différents modes d'accueils.

MULTI-ACCUEILS

Éducateur-riche de jeunes enfants

Responsable de structure petite enfance

Devant justifier de minimum 3 ans d'expérience dans des fonctions d'infirmier, d'éducateur de jeunes enfants ou de puériculteur, organise et coordonne la structure d'accueil destinée aux enfants de moins de 6 ans, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire dans le cadre réglementaire des politiques publiques de la petite enfance.

Propose la solution la plus adaptée afin de concilier les besoins de l'enfant et les demandes des familles. Garantit le suivi du projet pédagogique qui découle du projet éducatif, apporte les premiers soins et connaît les protocoles sanitaires, de secours et d'assistance.

Manage l'équipe de la structure de manière à assurer la sécurité physique et affective des enfants.

Éducateur-riche de jeunes enfants

Participe à la conception et à la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure dans le cadre du projet éducatif et coordonne les projets d'animations qui en découlent.

Organise et participe aux moments conviviaux. Veille au bon développement physique et moteur des enfants et connaît les principales méthodes et les références éducatives.

Assistant-e d'accueil petite enfance

Met en œuvre les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du service Enfance Jeunesse et du projet pédagogique de la structure.

Accompagne l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie et dans la découverte de la vie en collectivité.

Favorise le développement des enfants pour les préparer au mieux à l'entrée à l'école. Contribue à créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants.

Auxiliaire de puériculture

Organise, effectue l'accueil et propose des activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du service Enfance Jeunesse de la communauté de communes et du projet pédagogique de la structure.

C'est la personne responsable de la prise en charge quotidienne en matière de soins et d'hygiène. Participe à tous les temps d'accueil des enfants en étroite collaboration avec une équipe pluridisciplinaire.



DÉCOUVREZ LES VIDÉOS "MÉTIER'S"

EN CLIQUANT CI-DESSOUS OU EN SCANNANT LE QR CODE

www.rebrand.ly/videos-metiers



ACCUEILS DE LOISIRS

Responsable de structure d'accueil de loisirs

Conçoit et met en œuvre le projet pédagogique de l'accueil collectif de mineurs (ACM) dans le cadre du projet éducatif du service Enfance Jeunesse de la collectivité. Organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent, selon la réglementation en vigueur.

Encadre une équipe à effectifs variables selon la taille de la structure et la période de l'année. Orchestre aussi bien les temps périscolaires que les temps de loisirs.

Veille à transmettre à l'équipe les valeurs politiques défendues sur le territoire, pour faire des enfants d'aujourd'hui, les citoyens de demain.

Animateur-riche de loisirs

Accueille un groupe d'enfants ou de jeunes durant la période scolaire ou extrascolaire.

Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'accueil de mineurs dans le cadre du projet éducatif du service Enfance Jeunesse et propose des activités adaptées à la tranche d'âge et aux besoins des enfants ou des jeunes et veillant au respect du cadre réglementaire.

Au travers des projets proposés, transmet des valeurs, partage des expériences et permet à tous la découverte d'horizons parfois inexplorés, pour mieux les préparer à l'avenir.

POSTES COMMUNS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Maître ou maîtresse de maison – Agent-e d'entretien

Effectue les travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces des locaux et du linge de la collectivité ou de la structure, dans le respect strict du plan de maîtrise sanitaire (PMS). Réceptionne les repas et prépare leur distribution. S'occupe de la gestion des stocks. Participe à la vie de la structure d'accueil. C'est la personne indispensable au bon fonctionnement de la structure, de l'équipe et qui permet à chacun d'effectuer sa mission dans les meilleures conditions possibles.

POSTES DE COORDINATION

Coordinateur-riche sanitaire

Assure la protection et la promotion de la santé des agents, de l'enfant et de sa famille, conseille et accompagne les parents. Met en place les protocoles d'hygiène et de sécurité et garantit leur application dans toutes les structures d'accueil du territoire.

Assure le suivi des enfants allergiques en lien avec les responsables concernés, le prestataire qui s'occupe des repas et les familles. Effectue le suivi et le lien pour les enfants bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

Coordinateur-riche multi-accueil

Coordonne et supervise les activités des structures multi-accueils dans le cadre du projet éducatif global de la com com.

C'est la personne responsable de la cohérence des projets et de l'égalité qualité d'accueil dans toutes les structures.

Poste inclusion sociale

Assure l'accompagnement des équipes et l'encadrement des enfants en situation d'inclusion (handicaps et troubles du comportement diagnostiqués ou non) dans les différentes structures d'accueil.

Responsable de la mise en place de projets pédagogiques adaptés aux spécificités des enfants ainsi que de la mise en place de projets préventifs dans le cadre des projets « inclusion » de la collectivité.

Propose des actions de pilotage mais également les animations de projets des actions de prévention du service Enfance et Jeunesse de la collectivité.

Coordinateur-riche actions enfance et jeunesse

Coordonne et supervise les activités des structures « accueils collectifs de mineurs » dans le cadre du projet éducatif global de la com com du Pays de Ribeaupillé, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs.

C'est la personne responsable de la cohérence des projets et de l'égalité qualité d'accueil dans toutes les structures.

Coordinateur-riche temps libre

Coordonne les activités « temps libre » des « accueils collectifs de mineurs » dans le cadre du projet éducatif global en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs.

C'est la personne responsable de la cohérence des projets et de l'égalité qualité d'accueil sur tous les temps de loisirs.

ADMINISTRATIF ENFANCE JEUNESSE

Responsable de service Enfance Jeunesse

Participe à la définition du projet éducatif global de la collectivité.

C'est la personne responsable des projets du service, sous l'autorité de la direction générale, en cohérence avec les orientations politiques et les engagements passés avec les partenaires institutionnels.

Pilote les projets de la petite enfance, de l'enfance ainsi que les actions jeunesse.

Encadre et organise les structures et équipements rattachés à son service (multi-accueils, accueils de loisirs et le relais petite enfance).

Adjoint-e administratif-ve – budgets actions enfance

Planifie et suit les actions du service sur le plan comptable, de l'élaboration du budget au mandatement (analyse et recensement des besoins, suivi des enveloppes budgétaires, demande de devis, saisie des engagements, des bons de commande, liquidation des factures, mandatement et transfert de la perception...).

Adjoint-e administratif-ve – facturation/ suivi familles enfance

Centralise la facturation des prestations du service Enfance Jeunesse, en lien avec nos partenaires tels que le conseil général, le centre médico-social, la CAF, la mutualité sociale agricole... Assure le classement et l'archivage de documents.

Aide à la coordination des actions temps libre et gère le « portail familles ».

Adjoint-e administratif-ve en charge du suivi du personnel

Assure le traitement et la gestion du temps de travail et des remplacements des agents du service Enfance Jeunesse dans le respect des procédures et des dispositions réglementaires.

Optimise le temps de travail pour permettre la continuité de service sur tous les temps d'accueil de l'année.

Assistant-e administratif-ve

Recueille et traite les informations nécessaires au fonctionnement administratif du service et de la collectivité.

Suit les dossiers administratifs et gère les documents selon l'organisation du service. Assiste le responsable de service dans l'organisation de son travail.

INTERVIEW DE PARENTS

VISION DES FAMILLES SUR LA PROFESSION D'ASSISTANT MATERNEL

TÉMOIGNAGE 1 :

Je pense que c'est un métier difficile où il faut beaucoup de patience, même si travailler avec des enfants, des petits êtres, doit être chouette.

Je trouve également que l'intimité de l'assistant maternel est touchée. Les parents déposent et récupèrent leurs enfants chez lui, le désordre qu'il doit ranger quotidiennement, il y a des jouets pour enfants partout dans la maison... la voiture...

Pour moi, les parents et l'assistant maternel doivent collaborer, les deux parties doivent entendre ce que dit l'autre. Cela doit être un prolongement de l'éducation de l'enfant. La journée avec l'assistant maternel et la suite avec les parents.

En tant que parents nous apprécions également d'avoir un retour de la journée. En tout cas, j'apprécie beaucoup mon assistante maternelle, elle aime les enfants qu'elle garde comme s'ils étaient les siens. J'ai beaucoup de respect pour elle et j'estime que j'ai de la chance qu'elle soit à nos côtés.



TÉMOIGNAGE 2 :

Je vois l'assistante maternelle comme une personne qui prend en charge nos bambins, respecte le bien-être et l'équilibre de l'enfant.

Avec eux, elle fait des activités, à l'intérieur et à l'extérieur, qui développent leur motricité, leur créativité, leur éveil, leur autonomie et leur sociabilisation avec d'autres enfants.

Elle leur apprend également les limites et le cadre à fixer lorsqu'ils sont chez eux.



INTERVIEW DE PARENTS EN MULTI-ACCUEILS

Pour moi, les métiers de la petite enfance sont une vocation. Les personnes qui exercent ces métiers ont un rôle très important dans la vie de nos enfants.

Ils participent au développement de l'enfant au quotidien et prennent soin de nos bébés lorsque les parents travaillent.

Pour exercer ces métiers, je pense qu'il faut être très patient, aimer les enfants et être créatif et conciliant. Il faut s'adapter aux présences, aux absences, et réorganiser sans cesse la journée en fonction de la fatigue des enfants.

Sans doute faut-il également une bonne condition physique, car c'est un métier rude où les adultes sont constamment baissés et portent les enfants...

À mon avis, le rôle des adultes qui s'occupent de nos enfants c'est aussi d'assurer les soins, le divertissement, l'alimentation et concevoir des projets à leur attention. Il faut être patient, doux, à l'écoute et flexible, mais également se résigner à être sollicité en permanence et à évoluer dans un bruit constant.

Pour ma part, la petite enfance consiste à contribuer au développement et à l'éducation des enfants en supplément des parents. Le rôle des professionnels est de prendre en charge les enfants en bas âge.

Les missions consistent à assurer les soins quotidiens, à concevoir des activités d'éveil, à assurer la sécurité, à veiller à l'hygiène et à organiser la vie du groupe...

À mes yeux, les principales qualités sont la patience, la pédagogie, la bienveillance et l'assiduité qu'il faut mettre en œuvre pendant de longues journées en tenant compte de la fatigue mentale provoquée par le bruit.

Selon moi, les métiers de la petite enfance permettent d'accompagner et de participer au développement de l'enfant.

Le rôle des professionnels qui travaillent en structure d'accueil est de sécuriser, transmettre et rassurer l'enfant en créant une relation complice.

Les qualités à mettre en avant sont la patience, la douceur, la polyvalence, la disponibilité et l'écoute dans un univers bruyant où il faut s'adapter aux demandes des familles et où les postures (être baissé, être assis par terre, porter les bébés) peuvent provoquer une usure physique.



INTERVIEW MARIE PAULE THOMAS

Comment êtes-vous arrivée à votre poste de responsable de service et en quoi cela consiste-t-il ?

Avant de prendre ce poste de responsable, j'ai œuvré de longues années dans les structures du territoire.

Aujourd'hui, mon travail consiste à décliner la commande politique, à harmoniser les pratiques et permettre ainsi un accueil de qualité pour toutes les familles et dans toutes les structures de notre territoire, quelle que soit sa situation géographique.

Le service Enfance Jeunesse est constitué de 125 agents qui sont tous animés de projets et de compétences propres. Mon objectif est que chacun d'entre eux puisse s'épanouir en proposant les activités dans lesquelles il excelle, dans le but de faire vivre un maximum d'émotions à notre jeune public !

Tout cela en lien avec nos partenaires, autant dans le cadre du maintien des financements que dans celui du respect réglementaire ! Un métier où il est impossible de s'ennuyer !

Que préférez-vous dans votre fonction ?

Le relationnel. Faire en sorte que chaque personne qui intervient auprès des enfants puisse bénéficier de tout ce qui lui est nécessaire pour donner le meilleur de lui-même (formations, moyens matériels et humains...).

Quel est votre plus beau souvenir ?

C'est de voir quotidiennement la cohésion d'équipe et la solidarité au niveau de l'ensemble des agents des structures enfance, qui se mobilisent pour assurer l'accueil de tous les enfants du territoire. *C'est une véritable vocation !*

INTERVIEW NICOLE ZIEGLER

Comment êtes-vous arrivée à votre poste de responsable de structure ?

J'ai commencé en septembre 1991 à Riquewihr, à l'association « La Ribambelle », association gérée à égalité avec la commune, les parents et l'école.

C'était le premier périscolaire dans le Haut-Rhin, hors grandes villes. La structure a été mise en place en septembre 1990. J'étais la troisième responsable. J'ai été recrutée par les membres de l'association.



INTERVIEW ALAIN KLEINDIENST

Comment êtes-vous arrivé à votre poste de vice-président de la com com et en quoi cela consiste-t-il ?

Je suis devenu vice-président après un temps de réflexion. Je m'y suis préparé avec l'aide de Marie-Paule Thomas et de toute l'équipe. Je veux leur exprimer ma reconnaissance pour leurs actions de grande qualité.

Mon travail consiste surtout à maintenir cette qualité de service en parfaite harmonie avec le président de la communauté de communes et mes collègues vice-présidents.

Nos enfants sont l'avenir de notre territoire, pouvoir les accompagner et les aider est pour nous un objectif, un devoir et surtout une grande satisfaction.

Que préférez-vous dans votre fonction ?

Ce que je préfère dans ma fonction c'est le travail en équipe, une équipe qui s'engage pour les habitants du territoire et qui mêle à la fois expérience et savoir-faire. *L'engagement et la ferveur des équipes sont une fierté pour moi.*

Quel est votre plus beau souvenir ?

Quant au plus beau souvenir, ce n'est pas vraiment ma tasse de thé, je suis toujours dans le présent, chaque jour a sa propre vérité.



Que préférez-vous dans votre fonction ?

Le contact avec les enfants et les équipes, les soirées parents... Un peu moins le côté administratif... mais il en faut ! Halala la tablette, depuis le nouveau logiciel... Terrible... mais avec l'aide de tous, j'y arrive enfin !! Ce que j'apprécie dans ce travail c'est que l'on n'a pas le temps de s'ennuyer, car cette fonction englobe plusieurs métiers.

Quel est votre plus beau souvenir ?

Il est évident que j'en ai plusieurs. Les pitreries des enfants, l'entraide entre les animateurs...

S'il faut en choisir un, les fameux grands jeux avec Jérémy, où il fallait se mettre dans la peau d'un personnage et jouer avec les enfants. La joie des enfants et les fous rires durant ces moments-là...

QUI QU'A DIT QUOI ?

MOTS D'ENFANTS

Éliot, 2 ans et demi :

- Comment tu t'appelles ?
- Éliot !
- Éliot comment ?
L'enfant réfléchit...
- **Comme ça !!**

Junior :

- Comment s'appelle la femme de Monsieur Macron ?
- **Ben, c'est Madame Macrelle !**

Trivial Pursuit :

À la question : Quelle est la langue officielle en Autriche, Maëline, 7 ans, nous a répondu :

- **Vrai !**

À la question : De quelle religion, le Dalaï-Lama est-il le chef spirituel, Darren, 7 ans, nous a répondu :

- **Le Cheval !**

Un élève de CM2, qui regardait deux enfants cherchant à s'attraper les ceintures de Flag Foot, a dit :

- **Regardez, ils sont en train de faire du catéchisme !**
(Au lieu et place de catch/lutte.)

LE QUI QUI JOUE À QUOI ?

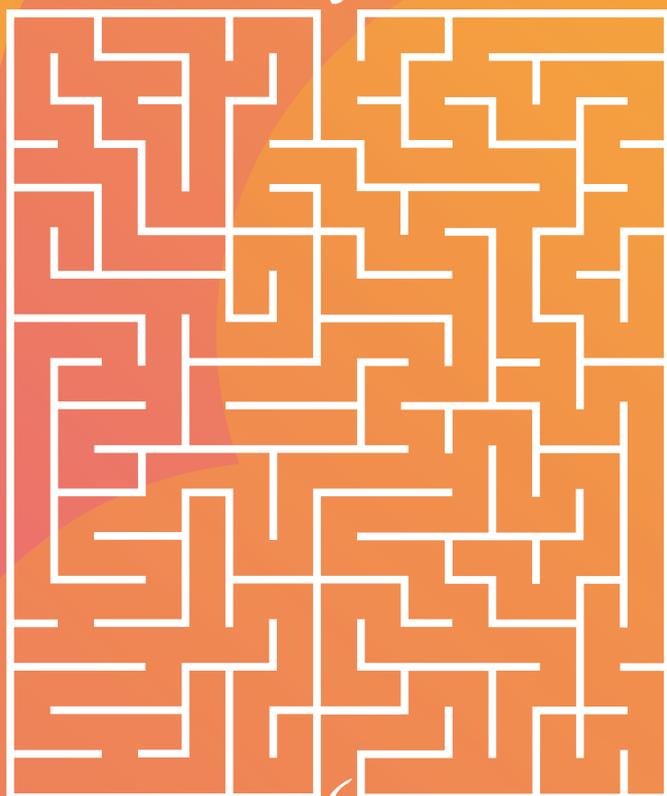
Des jeux pour petits et grands !

RETROUVE TOUS LES MOTS LISTÉS CI-DESSOUS

(horizontal et vertical)

RETROUVE LE CHEMIN, JUSQU'À L'ARRIVÉE !

DÉPART



ARRIVÉ

Accueillir	Protester	Fabriquer
Animaux	Voyager	Manger
Découvrir	Acheter	Protéger
Espèces	Cultiver	Végétaux
Habiter	Désobéir	

D M Z X I J C N N R O H Y Y R
 S K R H J I U R G O C B N X V
 O Z K V V M L C M A N G E R G
 B D H A B I T E R G Z G U P T
 I A C C U E I L L I R O V R A
 R W X V S A V Z Y X V W M O U
 P I V P L W E R B Q H M E T X
 M B O S C W R O H B E L K E P
 F U Y B A N I M A U X M J S W
 R B A X C Y A F O R I J W T Z
 O P G H T N N H A C H E T E R
 B L E B P F A B R I Q U E R D
 M Z R B A E S P C E S I F W H
 P N I D C O U V R I R U V U L
 O S R Z F H L F P R O T G E R

LE PETIT + DE LA COMCOM DES AGENTS À FOND LA FORM...ATION !

Marie-Paule Thomas, responsable du service Enfance et Jeunesse en partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et avec le soutien du service des Ressources Humaines de la collectivité promeut, anime et pilote un plan de formations destiné à tous les agents du service Enfance Jeunesse.

Chaque agent, selon le poste occupé et sa fonction, bénéficie ainsi de formations adaptées à sa pratique. Animation de réunions, écriture d'un projet pédagogique, techniques d'animation, management, pilotage de projets, inclusion, entretien des locaux...

Ce plan de formation initié en 2014 favorise la valorisation des pratiques des agents pour un accueil toujours plus qualitatif des mineurs dans les 16 structures du territoire.

En parallèle, les agents du service ont pu participer à des formations de sauveteur, de secourisme et de manipulation des extincteurs...

Ce plan de formation se poursuit, en prenant pour appui les besoins et les souhaits de formations issus directement des agents, à travers leurs bilans de fin d'année.

MYTHES ET LÉGENDES SUR LE MÉTIER D'ANIMATEUR

LES FEMMES SONT SURREPRÉSENTÉES DANS L'ANIMATION ?

VRAI

Trouver un pourcentage précis sur les effectifs féminins au sein de l'animation est difficile du fait du rattachement de la profession au ministère de la Jeunesse et des Sports.

Cependant selon un sondage de l'INSEE, au sein de la région Grand Est, la part de femmes dans les fonctions du sport et de l'animation était de 62,8 % en 2012 et dans le Haut-Rhin ce pourcentage monte à 70 %.

Il faut néanmoins contraster ces valeurs entre les différentes structures puisqu'elles sont bien plus représentées dans les tranches d'âges plus jeunes notamment les multi-accueils. Pourtant, les hommes étaient majoritaires dans les années 1970.

(Source : INSEE)



LES ANIMATEURS N'ONT PAS DE DIPLÔMES ?

FAUX

Tout dépend des personnes. Pour exercer le métier d'animateur, il faut effectivement un diplôme, « brevet d'aptitudes à la fonction d'animateur » (bafa). Bien que celui-ci suffise, cela ne signifie pas que les animateurs ne disposent que de ce diplôme !

Les parcours personnels peuvent avoir conduit certains à faire des études supérieures ou d'autres formations professionnelles.

La fonction d'animateur nécessite des formations permanentes notamment en secourisme, pour prendre en charge et répondre aux besoins des enfants, etc. Certaines structures nécessitent une formation spécifique en petite enfance.

De plus, en 2012, 58,9 % des animateurs hommes et femmes étaient diplômés d'un baccalauréat ou avaient fait des études supérieures, contre 56,7 % des personnes actives occupées.

(Source : INSEE)

Y A-T-IL UN DROIT À UN POURCENTAGE DE PERTES POUR LES ANIMATEURS ?

FAUX

Bien entendu, les animateurs rendent tous les enfants à leurs parents une fois la journée terminée.

Aucun pourcentage de perte n'est toléré, d'autant que la valeur entendue dans les mythes est variable, parfois 20 %, 10 %...

Imaginez donc que sur un effectif de 100 enfants, les animateurs auraient le droit de perdre, sans en être inquiétés, entre 10 et 20 enfants. À ce rythme, les structures seraient vite désertées.

L'ANIMATION, C'EST QU'UN JOB D'ÉTÉ

VRAI ET FAUX

Pour certains étudiants, l'animation est un excellent moyen, d'avoir un petit pécule supplémentaire permettant de financer leur logement ou leurs études.

Mais généralement, ces animateurs "d'appoint" ne sont que des renforts liés à l'augmentation des effectifs ou à une offre plus variée des accueils de loisirs durant la période scolaire.

Autrement ce sont des professionnels formés qui font carrière dans les métiers de l'animation.

L'ANIMATION, C'EST JOUER ET BRICOLER AVEC LES ENFANTS ?

FAUX ET VRAI

Et comment mieux apprendre qu'en jouant ? Cela permet de créer des liens, de comprendre l'enfant et de le faire évoluer. Jouer avec les enfants c'est aussi leur donner envie puisqu'ils disposent encore d'un instinct influençable qui veut que, voir les autres s'amuser, pousse à l'amusement et à l'ouverture.

Mais avant d'arriver au jeu, il y a une grande expérience ou beaucoup de préparation. Soyons honnêtes, est-ce que ce n'est pas un vrai métier que de jouer avec une dizaine d'enfants pendant près d'une heure ?

LES ANIMATEURS NE SONT LÀ QUE POUR GARDER LES ENFANTS !

FAUX

Pour garder les enfants ou servir de cantine, nous enjoignons les personnes à se renseigner auprès d'autres organismes.

Le terme même d'animateur vient du latin « animator », c'est-à-dire celui qui anime, qui vivifie et donne courage. Les différents diplômes parlent d'eux-mêmes puisque le BAFA n'est accordé que si les individus ont su apporter des animations, les mener et les évaluer.

De plus, nos activités ont aussi un but d'éveil de l'enfant, lui permettre de sortir des carcans de l'instruction républicaine en apportant des activités variées où l'enfant apprend à utiliser ses mains, développe sa flexibilité cérébrale, etc., tout en s'amusant.

QUAND ON COMMENCE ANIMATEUR, ON LE RESTE TOUTE SA VIE

FAUX ET VRAI

Il faut bien comprendre que l'animateur qui est au contact du public ne le restera pas éternellement et que son action est coordonnée par d'autres personnels afin d'exploiter les capacités de chacun, réajuster les effectifs, s'occuper des salaires, tout un bataillon de l'ombre qui représente une opportunité d'évolution de carrière pour l'animateur...

L'animation étant un métier aux horaires complexes, beaucoup de personnes le considèrent comme un emploi d'appoint et ne souhaitent pas nécessairement évoluer. L'évolution ajoute tout de même une autre forme de charge de travail par la prise de nouvelles responsabilités. Néanmoins, beaucoup en font leur carrière !

L'ANIMATION, POSSIBLE D'EN VIVRE ?

VRAI ET FAUX

Comme nous avons pu le voir plus haut, certaines personnes peuvent faire le choix de l'animation comme d'un travail d'appoint qui permet de s'occuper de sa famille et d'avoir du temps libre. Dans la fonction publique, un animateur à temps plein gagne un salaire calculé en fonction de son grade, son échelon, etc. Ce qui explique une variété des rémunérations pour un même poste.

Dans le milieu associatif, les salaires sont plus variés. L'animation, lorsque le poste est à temps partiel, est un métier parfois complémentaire à une autre activité afin d'avoir des ressources supplémentaires.

Cependant les emplois à temps plein existent, bien que la rémunération ne soit pas parmi les meilleures possibles. Tout dépend du milieu dans lequel est employé l'animateur (et de la conjoncture économique), de son expérience et de ses compétences.

SÉMINAIRE DE RÉÉCRITURE DU PROJET ÉDUCATIF

Le service Enfance Jeunesse de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé et son projet éducatif 2022-2026, « l'enfant, citoyen de demain ».

Le 4 novembre dernier, sous l'impulsion du président de la communauté de communes M. Umberto STAMILE, et du vice-président chargé de l'enfance et de la jeunesse M. Alain KLEINDIENST, les 126 agents du service Enfance Jeunesse se sont retrouvés autour de la réécriture du projet éducatif.

Les élus référents, les parents ainsi que les partenaires ont également fait partie intégrante de cette réflexion. Une démarche de réécriture commune et inédite que la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé a entamée depuis mars 2021.

Cette démarche est financée par la caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin de Mulhouse à hauteur de 80 %.



LE PROJET ÉDUCATIF, C'EST QUOI ?

C'est un document obligatoire, réglementaire qui définit l'ensemble des moyens mis en œuvre pour l'accueil des enfants et de leur famille.

Il affirme les engagements, les valeurs et les priorités de l'organisateur, fixant ainsi le sens des actions mises en place afin de proposer un accueil de qualité pour les enfants de notre territoire de 0 à 17 ans.

Ce nouveau projet éducatif aura pour thématique « l'enfant, citoyen de demain ».



LE PROJET « LE MONDE EN COULEUR »

Inspiré par l'artiste Jan Vormann, le périscolaire de Ribeauvillé souhaite mettre de la couleur dans la vie des enfants accueillis en structure.

À cet effet, tout le monde est invité à apporter des LEGO pour réparer un mur extérieur du périscolaire. Collecte ouverte jusqu'au printemps 2023 !



À VOS AGENDAS :

- 📍 **VACANCES D'HIVER**
DU 13 AU 24 FÉVRIER 2023
- 📍 **VACANCES DE PRINTEMPS**
DU 17 AU 28 AVRIL 2023
- 📍 **PONT DE L'ASCENSION**
LE 19 MAI 2023
- 📍 **VACANCES ESTIVALES**
DU 10 JUILLET AU 31 AOÛT 2023

E-VOILI VOILOU

LISEZ-LE SUR VOTRE
SMARTPHONE OU TABLETTE
www.rebrand.ly/5778fc



E-VOILI VOILOU

Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé
1 rue Pierre de Coubertin - 68150 Ribeauvillé
03 89 73 27 10
www.cc-ribeauville.fr

Suivez l'actualité
de votre communauté !

